

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.

LA VOIX DE L'ÉCOLIER

DU

COLLEGE JOLIETTE

LA CHARITE FAIT LE CHRÉTIEN, L'ÉTUDE FAIT L'AVENIR.

Vol. II) Collège Joliette, Samedi 1er Juin 1878. (N° 18)

HISTOIRE DU CANADA

UN CANADIEN-FRANÇAIS PREND LA DÉFENSE DES DROITS DU CANADA DANS L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (1792).

Messieurs,

Appelé à siéger dans cette assemblée pour défendre les intérêts de mes concitoyens, je croirais manquer à mon devoir, si je ne m'élevais de toutes mes forces contre la mesure que le gouvernement se propose d'introduire dans la législation (1). Ma conscience, d'accord avec les termes de mon mandat, m'impose l'obligation de refuser mon vote à ce projet de loi, parcequ'il consacre une injustice flagrante, qu'il est attentatoire à nos droits les mieux établis et porte un coup fatal à la nationalité canadienne.

L'un des droits dont les peuples se montrent le plus jaloux, c'est sans contredit le droit de parler librement leur langue nationale. Comment ne pas l'aimer cette suite de mots si doux que l'homme apprend au berceau et qui, tous les jours de son existence, retentissent autour de lui comme une suave mélodie ? Entourés d'un culte pieux, précieusement conservés à travers les âges, la langue d'un peuple est une des bases sur lesquelles s'appuie sa nationalité. Sans elle on voit s'affaiblir graduellement les liens qui unissent ce peuple aux jours de sa puissance, on voit diminuer la vitalité de ce sentiment national qui finit par partager à ses membres les mêmes triomphes et les mêmes dangers, qui les appelle sur le champ de bataille lorsque la patrie était menacée. La nationalité du peuple canadien, c'est ce bien précieux dont la possession a coûté à nos pères deux siècles de luttas contre les féroces ha-

bitants des forêts et pour lequel nous sommes prêts encore à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang. Et c'est pourtant cet héritage sacré qu'on cherche à nous ravir en suscitant une guerre injuste contre la langue française, car, évidemment, l'attaque dirigée contre l'idiome de nos ancêtres menace l'existence même de notre nationalité.

Injuste au point de vue du droit naturel, l'acte que l'on propose à votre approbation ne l'est pas moins au point de vue du droit positif : il est formellement contraire aux traités. Lisez la capitulation de Montréal et vous verrez qu'elle nous garantit tous nos droits de Canadiens et de catholiques. Quelques années à peine se sont écoulées depuis la signature de ce pacte et déjà l'on cherche à violer un de ses principaux articles. Est-ce là ce que nous devons attendre de la loyauté de nos vainqueurs ?

Vous dites, pour vous justifier, que notre langue rappelle trop la domination française et nous porte à la révolte, que les Canadiens sont trop attachés à la France, qu'ils en ont donné des preuves éclatantes dans leur dernière lutte. Oui, nous nous en glorifions, nous sommes restés fidèles au drapeau fleurdelysé jusqu'à la fin. Mais le Canada, en combattant avec tant d'héroïsme pour sauvegarder son indépendance, avait un but plus noble encore que la défense de la patrie, c'était la défense de sa religion qu'il savait menacée par les Anglais. La politique haineuse de nos nouveaux maîtres n'est-elle pas pleinement justifiée nos appréhensions ? Il n'y a pas longtemps que la fière Albion domine sur la citadelle de Québec, et déjà l'on chasse ignominieusement les Jésuites de ce pays et l'on s'empare de leurs biens. Depuis longtemps nous suivons d'un œil inquiet la traîne que l'on ourdit contre nous et dont le projet de loi qui nous occupe en ce moment révèle clairement l'existence. L'Angleterre, aujourd'hui, demande que les débats aient lieu exclusivement en anglais dans cette enceinte ; ce n'est là qu'un premier pas, bientôt elle exigera davantage. Ce qu'elle veut, c'est asservir l'Église

(1) Il s'agit ici de l'acte proposé par le parti anglais, sous l'administration de sir Alfred Clarke, concernant l'usage obligatoire de la langue anglaise dans les débats de l'Assemblée.

catholique comme dans la malheureuse Irlande, ce qu'elle veut, c'est anglifier et protestantiser le Canada. Ah ! l'instinct de nos populations si profondément religieuses ne s'y trompe pas, la guerre contre la langue française n'est que le prélude de la guerre contre notre religion, nos institutions et nos lois.

On a donné une preuve irrécusable des desseins perfides que l'on médite contre notre foi, lorsque, rassemblant pour la première fois les représentants du peuple canadien, on a voulu les obliger à prêter le serment " du test " dont la formule anticatholique équivalait à une apostasie. Le refus unanime opposé à la prestation de ce serment a dû apprendre à l'Angleterre combien nous tenons à conserver nos croyances dans leur complète et sublime intégrité. On pourra traîner le peuple canadien en prison, on pourra le mener au supplice et en faire un peuple-martyr, mais un peuple protestant, jamais !!! Peut-être, exaspéré par la persécution, prendra-t-il les armes contre ses oppresseurs et fera-t-il trembler les conquérants de sa patrie — je ne le sais ni le désire, — mais mieux vaut sans doute lui accorder la libre jouissance de ses droits que de le pousser au désespoir, car un peuple au désespoir est un lion qui ne voit de salut que dans la mort de son ennemi.

En laissant aux Canadiens leurs libertés légitimes reconnues par le parlement anglais lui-même, on en fera non pas des sujets fidèles, puisqu'ils le sont déjà, mais des hommes éternellement reconnaissants et disposés à tous les sacrifices. Ils auront pour l'Angleterre le même dévouement qu'ils avaient pour la France : on les verra combattre sous l'étendard britannique avec la même intrépidité que sous le drapeau de leurs anciens rois, on les verra voler à la frontière et repousser l'ennemi qui oserait attaquer ce territoire ; ce n'est pas en vain que le sang des héros de Carillon, de la Monongahéla et de Ste Foye coule dans nos veines. Laissez-nous les biens qui nous appartiennent à tant de titres et vous verrez les exploits de ces jours immortels se renouveler encore. Oui, nous resterons fidèles à l'Angleterre, mais nous ne renierons pas notre glorieux passé en abandonnant à nos vainqueurs des avantages que nous avons conquis au prix de notre sang et que nous voulons transmettre intacts à nos descendants.

Les intérêts mêmes de la métropole exigent l'adoption d'une politique franchement conciliatrice. C'est par sa loyauté et par ses bienfaits que l'Angleterre doit gagner le cœur du peuple canadien et lui faire oublier les douleurs de la conquête. Je conjure donc le gouvernement d'abandonner un projet de loi dont la sanction serait le présage de nouveaux malheurs. La nation entière, tournant avec angoisse ses regards vers

vous, attend de votre sagesse une décision juste, une décision qui confirme ses droits solennellement proclamés par les traités.

WILFRID FERLAND — (*Rhétorique*).

DEUX PARIS

I.

L'étranger vient à Paris par intérêt ou par curiosité, pour étudier ou pour jouir. S'il est jeune, doué de grâces et favorisé de la fortune, il y trouvera plus de bien-être et d'opulence qu'on en vit jamais à Sybaris, plus de jouissances et de fêtes somptueuses que n'en occasionnèrent à Babylone ses immenses richesses et son voluptueux climat. C'est à tort cependant que l'on flétrit de ces noms la vieille Lutèce qui n'a pas encore perdu tous ses droits à l'estime et à la grandeur.

Le touriste qui ne voit dans Paris que les monuments, les musées et les théâtres ; dont toute l'attention se porte sur les beautés extérieures : les riches étalages des magasins, les places splendides et spacieuses, les parterres élégants, les promenades publiques, l'ombrage des boulevards et ces multitudes toujours empressées, cette mer vivante que les ouragans des passions, les courants d'idées et d'affaires ne laissent jamais en repos, en rapprochant ses souvenirs, ne lui assignera pas le premier rang parmi les capitales du monde civilisé. En effet, quelle position peut être plus favorable au commerce et à la navigation que celle de Venise ? Dans quel lieu de la terre le génie et le temps ont-ils rassemblé plus d'immortels chefs-d'œuvre que dans la métropole des Césars et des Papes où chaque édifice est comme une cité ? Nulle part le ciel n'est plus beau qu'à Naples, ni la terre plus féconde, ni la mer plus délicieuse ! Sans égale est cette reine de la colonisation qui s'élève au milieu des brumes de l'océan comme la déesse de la mer et porte son langage et ses lois sur toutes les plages des îles lointaines et des continents inexplorés !...

Si Paris n'a pas tous ces avantages matériels, il est loin cependant d'en être dépourvu. Placé au cœur de l'Europe, il apparaît comme la capitale de la civilisation chrétienne auprès de laquelle toutes les autres civilisations ne sont que ténèbres et barbarie. Son fleuve gracieux et tranquille, comme un génie bienfaisant se prête à l'industrie, à la navigation, à l'agriculture. Ses habitations se déroulent dans la vallée séquanienne également à l'abri des vents glacés du nord et des souffles brûlants du midi. Si la neige apparaît, ce n'est que pour une heure ; mais on la voit couronner l'horizon comme un cadre d'argent qui va des montagnes de la Normandie et du Perche aux sommets du Morvan, des lignes parallèles des Argennes et des Ardennes aux collines de l'Artois. Malgré ses revers, Paris exerce encore sa royale influence sur le monde qui, de ce centre,

reçoit son élan intellectuel, ses mores et la règle des arts. Longtemps il fut le phare des autres nations, et garda le monopole de l'urbanité, du goût, de l'esprit et de la littérature. Ce fut la plus belle ville du plus beau royaume après celui du Ciel.

Cette prépondérance reste la même, son impulsion et partant ses résultats seuls ont changé. Mais ce qui constitue Paris ne se voit pas au premier abord, il faut, pour le bien connaître, le voir, l'étudier longtemps et se mêler à sa vie intime. On trouvera alors deux Paris : l'un moderne et qui suit le prétendu progrès, l'autre qui garde le baptême de Clovis, la foi, la justice de S. Louis, et le courage de Charlemagne ; ce sont deux foyers, deux forces centralisatrices, deux principes différents qui se développent ensemble, deux sœurs dont l'une est égarée, c'est Madeleine l'étourdie, la pécheresse, l'autre fidèle, c'est Marthe la sainte, qui prie pour le salut de celle qu'elle aime, laquelle cependant s'obstine à méconnaître sa tendresse.

II.

Le voyageur ou l'exilé qui revoyait le Paris moderne, s'attendent à le trouver en deuil sous les coups de ses récents malheurs. C'est partout la même insouciance, la même légèreté de mœurs, la même fièvre de luxe, d'affaires et de plaisirs. Ce spectacle étourdit, et tandis que des admirateurs frivoles exaltent le courage et l'habileté d'un peuple chevaleresque qui sait promptement réparer ses défaites, le spectateur chrétien découvre avec tristesse, dans cette conduite coupable, le mépris obstiné des avertissements du ciel. Le crime appelle le châtement ; et si la justice divine, dans sa clémence longanime, semble parfois oublier le coupable dans ses heureuses prospérités, c'est qu'elle possède l'éternité pour suppléer au temps, mais il n'en fut jamais ainsi pour un peuple : ses infidélités attirent toujours une prompte vengeance.

O Paris, que de fois cependant le Seigneur a voulu te convertir et rassembler tes enfants sous la houlette du même pasteur et tu ne l'as pas écouté !... " Mon peuple n'a point obéi à ma voix : mon peuple n'a point voulu m'écouter. C'est pourquoi je les ai abandonnés à la dureté de leurs cœurs et ils ont suivi l'égarément de leurs pensées. Oh ! si mon peuple m'avait obéi, si Israël eût marché dans mes voies, j'aurais en peu de temps humilié ses ennemis, j'aurais appesanti mon bras sur ses persécuteurs " (Pa. 80).

Pauvre Babylone ! on brisera tes portes d'airain, on dispersera tes enfants et, puisque la tendresse n'a pu gagner ton cœur, c'est la voix de la justice qui va t'appeler désormais ! Aux jours de fêtes, désertant le St Lieu pour des amusements frivoles et souvent criminels, tes fils, ô Paris, se répandaient par centaines de mille hors de ton enclos, sous un beau soleil, dans la campagne riante et parfumée de superbes villas, et voilà que tu fus enfermé pendant 180 jours, prisonnier dans un cercle de fer et de feu, et la mort t'étranglait de ses mains ossues, te couvrit de deuil et te glaça d'effroi. Ta cour était brillante et distinguée comme celle d'une reine superbe, tes serviteurs étaient innombrables, et, par toutes les voies du royaume, les voyageurs avides de contempler tes merveilles affluèrent en tes murs. Tu

recevais les produits les plus exquis de l'agriculture et de l'art, rien ne manquait à ta gloire, à tes plaisirs, et voilà que tu fus isolé du monde par une armée de barbares et que tes amis même ne purent te consoler.

Tous les jours, à chaque heure, tu transmettais ta pensée, tu imposais tes créations par des moyens rapides, et tu fus réduit à prendre pour messagers les oiseaux et les nuages. Ton immense population, occupée à bâtir des palais, à construire des ouvrages d'art suivant ses goûts dans un travail libre, se vit contrainte de fabriquer des armes pour sa propre défense. Tes enfants délicats, habitués aux demeures somptueuses, aux douceurs de la famille, aux agréments de la société, ont couché dans des rues humides, dans des caves sombres et infectes et sur les remparts, exposés à la pluie, au froid d'un hiver exceptionnellement rigoureux et aux projectiles d'un redoutable ennemi. Dans tes festins, on ne servait que les mets recherchés, les vins exquis et les fruits étrangers, et, dans ces jours de calamité, tu mangeas du pain noir, dur et moisi et la chair des animaux immondes. Tu manquas même de cette nourriture pour assouvir ta faim. Dans tes rues naguères si vivantes et si joyeuses, sillonnées de brillants équipages, on ne vit que des hommes affaiblis par les privations, des soldats découragés et amaigris, passant comme des ombres, tristes et humiliés. Tes longues veilles abrégées par les danses et les chants, devinrent silencieuses ; le son des instruments de musique fut remplacé par les terribles grondements du canon, et tu marchas voilé auprès de tes édifices livrés aux flammes !.....

Qu'avais-tu fait de ta gloire, qu'avais-tu fait de ton Dieu !..... Il fallut payer 200 millions et tu n'obtins que le droit de vivre. Ces jours ne sont pas loin de toi et ce souvenir te semble un rêve ! Tu relèves ta tête orgueilleuse ; tes pieds foulent des ruines, tes plaies sont béantes et tu crois à ta force, à ta beauté !.....

Ce premier et terrible châtement fut méprisé ; Paris resta impénitent et partant devint plus coupable. La justice ne se fit pas attendre... Le 18 mars 1871, trois cent mille bandits, hurlant, armés de fer et de feu, pillaient, emprisonnaient, massacraient !... Les Tuileries, l'Hôtel de Ville, le palais de la cour des comptes, le ministère du commerce, les greniers d'abondance, les docks de la Villette, épargnés par les bombes de l'étranger, réduits alors en cendres ; plus de cinquante églises catholiques profanées et converties en salles de club et d'infâmes débauches ; le faubourg St-Germain entièrement miné ; les otages de la Roquette d'abord indignement traités et martyrisés ensuite ; les massacres de la rue Huxo ; voilà l'odieux bilan de cette époque.

Le second châtement avait été moins long, mais plus affreux et plus sanguinaire. Paris s'est-il converti ?..... Il vient au contraire de faire une nouvelle déclaration de guerre à Dieu : dans le dernier vote, 235,391 électeurs ont adhéré au programme impie de celui qui s'est écrié : " Le cléricalisme, voilà l'ennemi. "

C'est là pourtant ce Paris dont la funeste influence s'étend aux confins de l'Europe et du monde. Les provinces les plus reculées attendent chaque matin que le fil aérien et la voie rapide leur apportent la pensée de Paris. Chaque ville, à l'instar de la capitale, perce des boulevards, construit des théâtres, des parcs pour ses

flâneurs, des promenades pour ses dandys. Paris est la coupe empoisonnée où viennent boire tous les peuples de l'univers. Le Russe, l'Allemand, l'Anglais, l'Espagnol, l'Italien et l'Américain dédaignent les amusements de St-Pétersbourg, de Berlin, de Londres, de Madrid, de Naples et de New-York. Chaque année Paris absorbe trois cargaisons d'hommes : les viveurs de l'Europe, la jeunesse noble et bourgeoise et les émigrés des campagnes pour qui l'appât de la grande ville est irrésistible. Les premiers forment la secte des jouisseurs, les seconds celle des incrédules et tous aboutissent à celle des corrupteurs.

Cette population hétérogène et coupable, qui grouille dans son sein, fait du Paris moderne la métropole de la Révolution, l'officine de l'impiété et le grand laboratoire du sensualisme. Les pontifes de la révolution sont à Londres ou à Berlin, mais les apôtres, les exécuteurs des ordres du grand conseil sont à Paris. Avant d'asservir le monde, ils savent qu'il faut briser le glaive du "soldat de Dieu" ; avant de lui imposer son credo : " Je crois à la fortune qui élève, à la volupté qui fait jouir, à la raison et au droit du plus fort, à la brièveté de la vie, à l'éternité de la mort et à la folie des générations qui m'ont précédé " ; il faut éteindre le flambeau de la foi chez le peuple-apôtre. Avant de planter l'arbre de la liberté, il faut arracher la croix dont la France avait fait son drapeau dans ces chevaleresques et saintes expéditions du moyen-âge. Enfin, avant de régner sur le monde dépravé, il faut ensevelir ce foyer de lumière morale sous les ruines et les ténèbres de l'erreur.

Quatre fois en France, la révolution s'est noyée dans le sang ou est morte dans l'imbécillité ; elle s'est brisée le front sur le roc inexpugnable qui porte le trône de Pierre et contre lequel la France est alossée ; elle s'est vue déchirée en lambeaux par ses propres enfants, et, malgré toutes ces preuves de son impuissance, elle poursuit son but : " le cléricalisme, voilà l'ennemi ! " En 93, " mort aux aristocrates " était le cri de haine et de sédition ; aujourd'hui ce sont les cléricaux, c'est-à-dire l'Église avec ses dogmes, ses institutions et sa morale, les prêtres, les fidèles, le Pape et le Christ lui-même que l'on désigne comme les seuls ennemis publics et les perturbateurs de la société. Les dénominations et les prétextes peuvent changer selon les besoins et les temps, mais c'est toujours la même guerre impie qui tend à bouleverser le monde pour le reconstruire sur un plan nouveau. On veut substituer l'homme à la Divinité, les utopies d'une raison affaiblie aux grandeurs de la Révélation. L'homme ne peut s'élever lui-même ; lorsqu'il abandonne Dieu, il déchoit, il donne la couronne de la déité à ses propres passions, justifiant ainsi ces paroles du poète : " Si les bœufs et les taureaux savaient peindre, ils peindraient les dieux en bœufs et en taureaux. " La révolution ne pousse ses audaces jusqu'à la négation de Dieu que dans la forme, au fond elle croit, puisqu'elle ne cesse de le combattre et de le maudire. Dans un de ces clubs où l'on blasphème comme dans un vestibule de l'enfer, un orateur s'écriait aux applaudissements d'une multitude en délire : " Citoyens, je ne crains pas le foudre, je voudrais escalader le ciel comme les Titans pour y frapper Dieu de mon poignard ! " Il n'est pas une nation païenne qui

n'eût puni un tel crime par une mort violente. A Rome le blasphémateur eût été conduit aux gémonies ; à Paris personne ne semble s'en apercevoir. Les oreilles ne sont plus offensées de rien, excepté lorsqu'il s'agit de soi-même.

O Paris, il ne peut t'arriver que la sort réservée aux villes orgueilleuses, corrompues et persécutées ! Demande à l'histoire pourquoi Ninive, Babylone, Thèbes et Memphis ne sont plus ! De leur cendre s'élèvera la voix du prophète qui justifiera la vengeance du ciel en prononçant ton arrêt de mort. Tes jours aussi sont comptés !... Et si déjà tu n'es pas effacé de la terre, si l'ange qui tient le glaive de Dieu suspend ses coups et retarde ton dernier châtiment, tu reconnaitras peut-être un jour, (je prie que ce ne soit pas trop tard) que ta grâce n'est accordée qu'aux prières et aux bonnes œuvres de ta sœur, du vieux Paris qui garde ses traditions, son honneur, son espérance et sa foi, de Marthe la sainte.

ALBERT DE VALMYRE.

Paris, mai 1878.

(A continuer.)

TYPES SCOLAIRES

LE VOISIN D'ÉTUDE.

Parmi les types nombreux que l'on trouve dans les rangs de la jeunesse des écoles, il en est encore un qu'il faut bien se garder de confondre dans la foule, c'est le voisin d'étude.

La salle d'étude ! Quelle scène immense, quel théâtre merveilleusement choisi pour les observations d'un moraliste ! Que d'aspects imprévus, que de changements soudains, que d'oscillations dans cette forêt de têtes dont les mouvements ressemblent aux vagues agitées par des vents contraires ! C'est tout un monde qu'une salle d'étude, un monde ayant ses usages particuliers, ses mœurs à lui, son argot, ses périodes de calme et ses moments de tempête.

Avant d'aborder directement notre sujet, traversons, invisible, les longues allées de ce vaste labyrinthe.

Voici un élève qui, le front appuyé sur deux mains solidement arc-boutées sur son pupitre, enfoncé avec labour dans une mémoire rebelle une leçon hélas ! bien longue, inextricable tissu de mots barbares et de termes incroyables. En voici un autre qui, le regard obstinément fixé au plafond, prétend chercher dans les solives des inspirations que son papier lui refuse ; voici, plus loin, un favori des muses ; il est superbe d'enthousiasme, sa plume glisse rapide, échevelée sur les pages frémissantes de son cahier ; en voici d'autres qui lisent, qui méditent silencieusement,

qui élaborent leurs devoirs journaliers. Que de physionomies diverses nous avons déjà aperçues, et cependant nous ne sommes pas encore sorti du camp des travailleurs !

Maintenant que ne découvririons-nous pas si, surmontant notre répugnance, nous risquons nos pas parmi la tourbe des paresseux ? [cette herbe, hélas ! croît partout]. Voici d'une part l'insomnie absolue figurée par le lâche sommeil de cet élève, d'autre part le mouvement perpétuel symbolisé par l'activité de mauvais aloi de cet autre. Et entre ces deux extrêmes que de catégories ! En voici qui « combinent des plans », qui rêvent, qui « dissipent » leurs camarades, qui « tuent le temps », qui étudient la marche lente et majestueuse des aiguilles de l'horloge ; au seul aspect d'un livre classique, ils éprouvent de violentes nausées ; la vue d'un cahier de classe leur donne des horripilations. Nous ne prolongerons pas davantage cette partie de notre exploration, nous protestons même que si nous nous y sommes engagé, c'est uniquement afin de constater l'exception après avoir cité la règle.

Mais arrivons à notre type. Le voisin d'étude, considéré comme individu, est peu intéressant ; c'est tout le monde, car chacun a voisin et est voisin ; mais, envisagé comme type, il s'impose à notre admiration ; il brille dans le paysage immense que nous avons parcouru comme ces fleurs d'élite qui détachent leur corolle délicate et richement nuancée au milieu d'un cercle de plantes vulgaires et sans éclat.

Les services rendus par le voisin d'étude échappent aux calculs des statisticiens, ils sont tout simplement innombrables. Il faudrait n'avoir jamais usé un habit sur les bancs du collège pour révoquer en doute cet axiome indiscutable. Au reste, voyons-le à l'œuvre.

Il se présente, hélas ! à l'étude comme ailleurs, des instants où notre imagination, portée sur les ailes du rêve, s'envole dans des régions chimériques ; tout à coup notre voisin ouvre un gros dictionnaire : les feuilles, qu'il tourne avec une activité fébrile, rejettent sur nous un air froid qui condense nos esprits et nous rappelle des hauteurs de l'idéal aux réalités de la vie ; nos regards retombent sur une page des racines grecques, et cette vue suffit pour nous ramener aussitôt nos facultés fugitives.

Parfois un sommeil irrésistible s'empare de nous, déjà le monde ambiant disparaît insensiblement, quelque chose de vague et de confus comme le chaos flotte devant nos yeux obscurcis ; tout à coup notre voisin, qui s'épuise à la recherche d'une période, fondement de sa gloire littéraire, fait un brusque mouvement et jette un *curtina* comprimé : sans le vouloir, il a chassé le sommeil loin de nous, et nous nous trouvons, reposés et rafraîchis, devant un thème latin qui attendait notre réveil.

Absorbés dans une lecture attrayante mais faite, en con-

trebande, suivant dans des aventures merveilleuses un héros imaginaire, vous n'avez pas entendu les pas étouffés du surveillant ; votre voisin, qui s'échine sur une équation à plusieurs degrés et qui possède tout son sang-froid, a vu le danger qui vous menace ; discrètement il vous avertit, votre livre glisse comme une couleuvre sous un monceau de cahiers, et quand le maître arrive à vos côtés, il vous trouve suant sang et eau sur un hiéroglyphe des Pères grecs.

Le voisin d'étude est fertile en expédients, il invente les stratagèmes les plus ingénieux. Voyez avec quelle dextérité il fait passer un billet qui, de voisin en voisin, parcourt souvent de grandes distances et arrive à destination avec une sûreté et une vitesse que la « malle royale » devrait prendre pour modèle. Voyez avec quelle adresse il parle sans remuer les lèvres, mesurant avec une précision admirable la portée de sa voix. Bien des siècles avant l'invention du téléphone, des dépêches verbales étaient ainsi transmises de bouche à bouche dans les salles d'étude des Collèges. L'esprit inventif du voisin, éloigné ou rapproché, n'est jamais en défaut. En dépit de la loi tyrannique qui impose un silence perpétuel dans le sanctuaire de l'étude, il trouve mille moyens de communiquer ses pensées. Quand le billet est dangereux ou que la ligne téléphonique ne lui inspire pas une confiance suffisante, quand l'usage de la voix, même réduite à un diapason infinitésimal, est totalement impossible, il a recours à des signaux dont il garde en réserve tout un arsenal.

Mais s'il faut admirer l'infatigable complaisance du voisin d'étude et la fécondité merveilleuse de son esprit, que dire de l'influence morale qu'il exerce ? Le voisin studieux est ce prédicateur muet dont l'exemple opère des conversions miraculeuses. Comment croupir dans l'indolence et l'oisiveté quand nous sommes témoins de son travail opiniâtre et incessant ? Il règne autour de lui une atmosphère d'ardeur et d'activité qui nous pénètre malgré nous, et quand nous nous demandons pourquoi il pâlit ainsi sur ses livres, pourquoi « il se tue », notre conscience nous en indique clairement la raison. Notre voisin chérit ses livres parce qu'ils sont les compagnons de gloire de l'écolier, il aime le travail silencieux de la salle d'étude parce qu'il sait que dans ce laboratoire obscur il fonde son avenir. Comptant pour peu de chose les fatigues du présent, il jette dans le lointain un regard calme et confiant, il amasse jour par jour un trésor qui est à l'abri des caprices de la fortune et lui assure une heureuse carrière. Malgré l'insouciance qui fait le fond du caractère du jeune homme, il est impossible à l'écolier relâché de ne pas réfléchir parfois aux enseignements donnés par un voisin laborieux ; sa conduite est un reproche permanent adressé à notre lâcheté, la noble sueur qui perle sur son front éveille forcément en nous un remords,

salutaire et secoue notre torpeur. Il n'est pas rare que, venus à l'étude dans le dessein fermement arrêté de « balayer aux corneilles », l'exemple de ce vaillant camarade nous entraîne malgré nous : nos livres s'ouvrent par un mouvement automatique, nos cahiers se placent d'eux-mêmes sous notre main, et nous nous surprenons à étudier alors que nous avons juré de « faire la paresse ». Or étudier une fois c'est beaucoup, souvent même c'est tout. Un seul devoir consciencieusement fait peut devenir le principe d'une vie nouvelle : il nous révélera peut-être des aptitudes que nous ignorions et nous permettra, à nous aussi, d'aspirer au succès ; il nous fera certainement goûter cette satisfaction intime du devoir accompli qui constitue la récompense la plus délicieuse pour les âmes bien nées ; il peut nous transporter tout à coup, du milieu vulgaire où nos facultés s'étiolaient, dans un monde nouveau qui nous éblouit et nous enflamme d'une ardeur inconnue. A qui devons-nous ce prodige ? A celui que Dieu a mis à nos côtés comme une manifestation de sa Providence.

Nous pourrions maintenant, par une simple application des contraires, démontrer l'influence funeste exercée, dans un rayon plus ou moins étendu, par un voisin paresseux ; mais il nous coûte de jeter une ombre pénible sur un tableau où tout respire l'émulation, le bonheur, l'espérance.

Ah ! si l'écolier chrétien réfléchissait toujours à l'influence souveraine de l'exemple, chacun trouverait son bonheur et sa gloire à servir de modèle aux autres, et les salles d'étude verraient à jamais bannir de leur enceinte ce fléau de l'oisiveté qui énerve les âmes les plus richement douées, qui éteint dans leur germe des intelligences créées par Dieu pour resplendir dans le monde comme des émanations radieuses de la lumière céleste.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous nous rendons bien volontiers au désir de l'Académie St-Etienne en confiant à la Voix de l'Écolier le soin d'aller raconter à nos fidèles amis de Paris une partie intéressante de la séance littéraire du 30 mai.

Le dernier orateur venait de descendre de la tribune lorsque M. Charles Dugas, élève finissant de Philosophie, demanda la parole :

« Nous serions ingrats, Messieurs, dit-il, si, avant de clore les travaux annuels de notre Cercle, nous n'exprimons à Messieurs les correspondants de Paris de la Voix de l'Écolier notre profonde reconnaissance pour les nombreuses et magnifiques études qu'ils veulent bien nous communiquer sur la France, notre noble mère-patrie, et sur Paris en particulier. Je propose donc, Messieurs, une motion solennelle de remerci-

ments à l'adresse de ces généreux collaborateurs de notre Journal ».

M. Onésime Lacasse seconda cette motion qui fut acclamée avec le plus vif enthousiasme.

Une activité extraordinaire règne ici depuis quelques jours, on travaille avec ardeur aux préparatifs de la fête du 13 juin. Le Collège renouvelle sa toilette pour recevoir de son mieux ses anciens élèves : ses murs vieux et récents sont badigeonnés à neuf ; la cour inférieure, sillonnée de nombreuses escouades d'élèves, voit se dessiner deux superbes allées qui courent le long des clôtures latérales ; des poteaux aux robustes proportions, des mâts élancés se dressent de distance en distance, promettant, dès aujourd'hui, des merveilles pour l'illumination et le feu d'artifice. La cour supérieure avec sa jolie terrasse, ses jeunes plantations, ses pelouses vertoyantes et son bouquet de grands ormes semble impatiente de recueillir l'admiration des visiteurs. Nous ne dirons rien, pour le présent, de l'aménagement intérieur des deux grandes salles, ce travail ne se fera qu'à la dernière heure. Ici encore les hôtes du 13 juin peuvent s'attendre aux plus agréables surprises. Il ne nous est pas permis de dévoiler tous les secrets, mais nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur annonçant que « le département » de l'ornementation a été confié à la direction du F. A. Martel dont le nom seul est une garantie.

Nous répéterons encore qu'il est toujours temps d'envoyer des adhésions, et que les Messieurs qui, par suite d'ignorance d'adresse ou d'irrégularité postale, n'auraient pas reçu la lettre-circulaire du comité, n'en sont pas moins dûment invités à la fête.

Durant la dernière quinzaine, les RR. MM. J. Boivin et J. T. Archambeault ont honoré le Collège de leur visite.

Nous apprenons avec plaisir que M. J. Calase, élève finissant de Philosophie, vient d'obtenir son brevet d'étudiant en loi.

Il y a deux semaines, le R. P. Lacasse O. M. I. missionnaire chez les tribus sauvages du Labrador, nous faisait l'honneur de s'arrêter un jour sous notre toit. Il venait de saluer sa famille et, reprenant ses habits de voyageur, il allait de nouveau s'acheminer vers les froides contrées du Nord. Durant le court séjour qu'il fit au milieu de nous, cédant à nos instances, le bon Père voulut bien nous entretenir de ses lointaines missions, des Montagnais, des Esquimaux, de son petit troupeau de néophytes composé d'hommes autrefois perdus dans les ombres de l'erreur, mais qui, à sa voix, sont venus se ranger sous sa houlette de pasteur des âmes, ouailles qu'il aime de tout l'amour que Dieu a placé au cœur de ses apôtres. Malgré le ton badin qu'il ne put s'empêcher de donner à ses récits, malgré ses accents joyeux nous avons bien des fois aperçu, dans ses anecdotes, les larmes que verse là bas le ministre de l'Évangile, les dangers innombrables auxquels il est sans cesse exposé de la part des éléments, des hommes et des bêtes, les longues souffrances et les privations qu'il endure au milieu des landes glacées où l'herbe n'a que les rochers où elle puisse enfoncer ses racines. Cet homme de Dieu a laissé dans la mémoire des habitants de notre maison un souvenir durable, et certes, d'après son conseil, aucun de nous n'oubliera de prier pour l'œuvre admirable de la Propagation de la Foi.

La première Messe

POUR LOUIS XVI

Le 21 janvier 1793, vers neuf heures du soir, au moment où une vieille dame rentrait chez elle, aux portes de la Villette, un homme qui l'avait suivie était resté immobile, occupé à contempler la maison où elle demeurait. Elle se hâta d'entrer, puis, saisie d'effroi, elle s'assit avec précipitation sur une chaise que lui présenta un vieillard.

— Cachez-vous ! cachez-vous ! lui dit-elle ; quoique nous sortions bien rarement, nos démarches sont connues et nos pas sont tapés.

— Qu'y a-t-il de nouveau ? demanda une autre vieille femme assise auprès du feu.

— L'homme qui rôde autour de la maison depuis quelques jours m'a suivie ce soir.

A ces mots, les trois habitants de cette pauvre mesure se regardèrent en laissant paraître sur leurs visages les signes d'une terreur profonde. Le vieillard était le moins agité, peut-être parce qu'il était le plus en danger.

Quand on est sous le joug de la persécution, un homme courageux commence, pour ainsi dire, par faire le sacrifice de lui-même, et ne considère ses jours que comme autant de victoires remportées sur le sort.

Les regards des deux femmes, attachés sur ce vieillard, laissaient aisément deviner qu'il était l'unique objet de leur vive sollicitude.

— Pourquoi désespérer de Dieu, mes sœurs ? S'il a voulu que je fusse sauvé de la boucherie des Carmes, c'est sans doute pour me réserver à une destinée que je dois accepter sans murmure. C'est de vous, et non de moi, qu'il faut s'occuper.

— J'entends quelqu'un monter, dit une des vieilles dames.

Tous trois se mirent à écouter. Il fut facile d'entendre, au milieu du plus profond silence, les pas d'un homme dans l'escalier. Le prêtre se coula dans une espèce d'armoire, et une des deux religieuses jeta promptement quelques hardes sur lui.

— Vous pouvez fermer, sœur Agathe ! dit-il d'une voix étouffée.

A peine le prêtre était-il caché, que trois coups frappés sur la porte firent tressaillir les deux saintes filles ; elles se consultèrent des yeux sans oser prononcer une parole ; elles demeurèrent muettes, ne connaissant d'autre défense que la résignation chrétienne.

Interprétant ce silence à sa manière, l'homme qui demandait à entrer ouvrit la porte et se montra tout à coup. Les deux pauvres religieuses frémirent en reconnaissant en lui le personnage qui, depuis cinq ou six jours, rôdait autour de la maison et semblait prendre des informations sur

leur compte. Elles restèrent immobiles en le contemplant avec une curiosité inquiète et saisies de stupeur.

Cet homme était de taille moyenne et un peu gros, mais rien dans sa démarche, dans son air ni dans sa physionomie n'indiquait un méchant homme. Il imita l'immobilité des religieuses et promena lentement ses regards sur la chambre où il se trouvait.

Deux nattes de paille, posées sur des planches, semblaient servir de lit aux religieuses.

Une seule table était au milieu de la chambre ; il y avait dessus un chandelier de cuivre, quelques assiettes, trois couteaux et un pain rôt. Le feu de la cheminée était très-modeste, et quelques morceaux de bois entassés dans un coin attestaient la pauvreté des deux recluses.

Une relique, sans doute sauvée du pillage de l'abbaye de Chelles, était placée sur le manteau de la cheminée. Trois chaises, deux coffres et une mauvaise commode achevaient l'ameublement de cette pièce.

Une porte pratiquée auprès de la cheminée faisait conjecturer qu'il existait une autre chambre.

L'inventaire de cette cellule fut fait en deux secondes par le personnage qui s'était introduit sous des auspices aussi sinistres au sein de ce ménage. Un sentiment de commisération se peignit sur sa figure, et il jeta un regard de bienveillance sur les deux nonnes. Il paraissait au moins aussi embarrassé qu'elles, et l'étrange silence dans lequel ils demeurèrent tous trois dura une minute environ.

Mais il finit par deviner la faiblesse morale et l'inexpérience des deux pauvres créatures, et alors il leur dit d'une voix douce et timide :

— Je ne viens point ici en ennemi, citoyen.... Il s'arrêta et se reprit pour dire : mes sœurs. S'il vous arrivait quelque malheur, croyez que je n'y aurais pas contribué. J'ai une grâce à réclamer de vous.

Elles gardaient toujours le silence.

— Si je vous importunais, si... je vous gênais, parlez librement, je me retirerais ; mais sachez que je vous suis tout dévoué ; que s'il est quelque bon office que je puisse vous rendre, vous pouvez m'employer sans la moindre crainte. Parlez.

Il y avait un tel accent de vérité dans ces paroles que la sœur Agathe, celle des deux religieuses qui appartenait à la maison de Béthune, sembla lui indiquer une des chaises comme pour le prier de s'asseoir. L'inconnu manifesta une sorte de joie mêlée de tristesse en comprenant ce geste, et attendit pour prendre place que les deux respectables filles furent assises.

— Vous avez donné asile, reprit-il, à un vénérable prêtre non assermenté et qui a miraculeusement échappé aux massacres des Carmes.

— Mais, monsieur, dit vivement la sœur Marthe, nous...

— Il faudrait avoir plus de soin et de prévoyance, répliqua doucement l'étranger, en avançant le bras vers la table et en prenant un bréviaire. Je ne pense pas que vous sachiez le latin...

Il ne continua pas, car l'émotion extraordinaire qui se peignit sur les figures des deux pauvres religieuses lui fit craindre d'avoir été trop loin. Elles étaient tremblantes, et leurs yeux se remplirent de larmes.

— Rassurez-vous, leur dit l'inconnu d'une voix franche, je sais le nom de votre hôte et les vôtres. Il y a cinq jours que je suis instruit de votre détresse et de votre dévouement pour le vénérable abbé de...

Chut ! dit naïvement la sœur Agathe en mettant un doigt sur ses lèvres.

— Vous voyez, mes sœurs, que si j'avais conçu l'horrible dessein de vous trahir, j'aurais pu l'accomplir plus d'une fois.

* * *

En entendant ces paroles, le prêtre se dégagea de sa prison et reparut au milieu de la chambre.

— Je ne saurais croire, monsieur, dit-il à l'inconnu, que vous soyez un de nos persécuteurs, et je me fie à vous. Que voulez-vous de moi ?

La sainte confiance du prêtre, la noblesse répandue dans tous ses traits auraient désarmé des assassins. Le mystérieux personnage qui était venu animer cette scène de misère et de résignation contempla un moment le groupe que formaient ces trois êtres ; et, prenant un ton de confiance, il s'adressa au prêtre en ces termes :

— Mon père, je venais vous supplier de célébrer une messe mortuaire pour le repos de l'âme... d'un... d'une personne dont le corps ne reposera jamais dans la terre sainte, à ce que j'ai ouï-dire.

Le prêtre frissonna involontairement : les deux religieuses, ne comprenant pas encore de qui l'inconnu voulait parler, restèrent le corps tendu, le visage tourné vers les deux interlocuteurs dans une attitude de curiosité.

L'ecclésiastique examina l'étranger. Une anxiété non équivoque était peinte sur sa figure, et ses regards exprimaient d'ardentes supplications.

— Eh bien ! répondit le prêtre, ce soir, à minuit, revenez, et je serai prêt à célébrer le seul service que nous puissions offrir en expiation du crime.

L'infortuné tressaillit, mais une satisfaction tout à la fois douce et grave parut triompher d'une douleur secrète, et après avoir salué le prêtre et les deux saintes filles, il disparut en témoignant une sorte de reconnaissance muette qui fut comprise par ces trois âmes généreuses.

Environ trois heures après cette scène, l'inconnu revint ; après avoir discrètement frappé à la porte il fut introduit par Mlle de Charost.

Elle le conduisit dans la seconde chambre de ce modeste réduit où tout avait été préparé pour la célébration du plus auguste des mystères.

Entre deux tuyaux de cheminée, les deux religieuses avaient apporté la vieille commode vermoulue dont les contours antiques étaient ensevelis sous un devant d'autel en moire verte. Un grand crucifix d'ébène et d'ivoire, attaché sur un mur jaune, en faisait ressortir toute la nudité et attirait nécessairement les regards. Quatre petits cierges fluets, que les sœurs avaient réussi à fixer sur cet autel improvisé en les scellant dans la cire jaune qui s'était refroidie subitement, jetaient une lueur pâle et mal réfléchie par le mur.

Rien n'était moins pompeux, et, cependant, rien peut-être ne fut plus solennel que cette cérémonie lugubre. Un

profond silence répandait une sorte de majesté sombre sur cette scène nocturne, et la grandeur de l'action contrastait si fortement avec la pauvreté des choses, qu'il en résultait un sentiment d'effroi religieux.

H. DE BALZAC.

(A continuer).

Vient de paraître

A

l'Atelier typographique de la *Voix de l'Écolier* du Collège Joliette :

MANUEL

de la

CONFRERIE DU CŒUR DE JESUS

En faveur des

SAINTE AMES DU PURGATOIRE

A l'usage des Collèges et Pensionnats

Ce nouveau recueil, approuvé par S. G. Mgr l'Évêque de Montréal, forme un joli volume de 272 pages, renfermant outre le PETIT OFFICE DE LA B. V. MARIE, l'OFFICE DES MORTS et le PETIT OFFICE DE L'ANGE GARDIEN, un choix complet des prières et des pratiques les plus propres à nourrir la piété des jeunes gens.

PRIX :

Cartonné en toile.....	\$2.50 la doz.
Pleine reliure en cuir, tranche marbrée.....	3.00 do
Pleine reliure, tranche dorée.....	3.60 do

Adresser les demandes au PROCUREUR DU COLLÈGE JOLIETTE.

Frais d'expédition à la charge des destinataires.

ON EXÉCUTE au Bureau de la *Voix de l'Écolier* toutes espèces d'IMPRESSIONS aux prix les plus réduits.

Promptitude et Soins garantis.

COLLEGE JOLIETTE

FONDE EN 1846

COURS COMMERCIAL ET CLASSIQUE

CONDITIONS :

<i>Demi-Pensionnaires</i>	\$ 20.00
PENSIONNAIRES.	
<i>Enseignement et pension</i>	100.00
<i>Lit, lavage, raccommodage</i>	18.00
<i>Usage d'un pupitre</i>	1.00
<i>Leçons et usage du piano</i>	20.00